

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2011

**COMPTE-RENDU
DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR**

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

En application des articles L 2121-15 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

M. Yannick CORDONNIER est désigné à **l'unanimité** secrétaire de séance.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2011

Le rapport est joint à la présente convocation ainsi que l'état de notification des taxes directes et celui des ordures ménagères.

	Taux pour 2011
Taxe habitation	25,43
Foncier bâti	31,90
Foncier non bâti	65,50
Taux C.F.E. (*)	23,81
T.E.O.M.	10

(*) dont 1,22 de majoration spéciale

Voté à la majorité (3 contre : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN)

Z.A.C. DE LA GRANGE I : VENTE D'UN TERRAIN

La Société DS Projection, installée rue des Papillons, souhaite acquérir la parcelle cadastrée section CI n° 61 de 6 475 m² sur la zone de la Grange I pour la somme de 49 339,50 euros en vue de la construction d'un bâtiment de 1 000 m². Le plan parcellaire est joint à la présente convocation.

Adopté à l'unanimité.

EXTENSION DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

Les communes de Feings, Fougères-sur-Bièvre, Fresnes, Ouchamps et Villeherviers ainsi que les communautés de communes du Controis et du Romorantinais et du Monestois ont demandé leur adhésion au Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais. Notre commune doit donner son avis.

Adopté à l'unanimité.

PROJET DE RENOVATION URBAINE – TRANSFORMATION DES ANCIENS HOSPICES : AUGMENTATION DU NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le 8 décembre 2009, le Conseil Municipal avait accepté la passation d'un bail emphytéotique d'une durée de 65 ans avec la société Jacques Gabriel pour la transformation des anciens hospices en 12 logements sociaux. La société vient de nous avertir qu'elle déposera prochainement un permis de construire pour 21 logements.

En raison de cette augmentation, la Ville versera une subvention d'un montant de 210 000 euros qui sera versée en trois annuités de 70 000 euros en 2012, 2013 et 2014.

Adopté à l'unanimité.

DENOMINATION DE RUE ET PLACE

Il est proposé au Conseil Municipal de donner le nom de la **rue Jean Monnet**, à la voie située entre l'avenue Saint-Exupéry et le stade Tournefeuille, et de confirmer la dénomination de la **place des Favignolles**, située face au centre commercial. Les plans sont joints à la présente convocation.

- **rue Jean Monnet : voté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)**
- **place des Favignolles : adopté à l'unanimité.**

CONTRAT AVEC ECO-EMBALLAGES

Un contrat avec Eco-Emballages permettra de percevoir un soutien de 75 000 euros au lieu de 40 000 euros si le taux de recyclage passe de 64 % à 75 %.

Voté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)

CONVENTIONS DE SERVITUDE POUR L'INSTALLATION D'OUVRAGES DE DISTRIBUTION ET DE RACCORDEMENT GRDF

Deux conventions seront passées avec GRDF pour la desserte en gaz du collège Maurice Genevoix.

Adopté à l'unanimité.

REMISE GRACIEUSE DE PENALITE CONCERNANT DES TAXES D'URBANISME

Il est proposé d'accorder une remise gracieuse de pénalité à M. et Mme EROL Ersin - N° P.C. 19406R0024 pour la somme de 82,44 euros et à M. et Mme MECQUESSE Gustave - N° P.C. 19408R0053 pour la somme de 18,40 euros.

Adopté à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL

Le rapport est joint à la présente convocation.

- Tableau des effectifs : **adopté à l'unanimité.**
- Attribution des logements de fonction : **adopté à l'unanimité.**